



Ecole Normale Supérieure d'Abidjan
Centre de Formation Initiale

25 JUN 2015

Professionnels

NOTE D'INFORMATION

Le Directeur du Centre de Formation Initiale informe les étudiants admis aux concours professionnels au titre de l'année 2014, que les dossiers d'inscription à la scolarité centrale pour la rentrée scolaire 2015-2016, comprennent les pièces suivantes :

DOSSIER SCOLAIRE :

1. Une demande d'inscription manuscrite adressée au Directeur de l'Ecole Normale Supérieure d'Abidjan (**sur du papier ministre double feuille**).
2. La photocopie de l'extrait d'acte de naissance datant de 2014 ou 2015
3. La photocopie du certificat de nationalité ou de la pièce d'identité nationale ou de l'attestation d'identité en cours de validité
4. La photocopie du diplôme ayant servi au concours d'entrée à l'ENS.
5. Le dernier diplôme professionnel
6. L'arrêté de nomination dans l'emploi exercé
7. La décision de titularisation pour les instituteurs
8. Le certificat de prise de service dans l'emploi exercé
9. L'attestation de travail (**datant de moins de 3 mois le jour de l'inscription**).
10. Trois photos d'identité couleur de même tirage (**pas de photos numériques**)
11. Une pochette d'inscription (**à retirer à la scolarité centrale le jour de l'inscription**) qui contient :
 - Une fiche d'engagement disciplinaire
 - Une attestation d'inscription
 - Une fiche d'inscription
 - Le règlement intérieur
 - Le guide du normalien
 - Les dispositions réglementaires relatives à la tenue vestimentaire + le model de couture exigé
 - Une fiche logo pour la carte d'étudiant
12. *En cas de non-conformité du nom et des prénoms sur les pièces, joindre un acte d'individualité*

FRAIS D'INSCRIPTION :

Les frais d'inscription s'élèvent à quatre vingt mille francs CFA (80 000 F CFA) payable à la comptabilité de l'ENS.

NB : La date des inscriptions sera communiquée ultérieurement.

Le Directeur du Centre de Formation Initiale



Prof. Mamadou KONE